

La Traite des Morts

(Suite)

A la suite de l'article, la *Traite des Morts*, publié dans *Clarté*, dans son numéro du 1^{er} janvier dernier, nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef de « *Clarté* », Paris,
Votre collaborateur, M. Marcel Fourrier, me prend à parti dans le dernier numéro de « *Clarté* ». En dépit qu'il en ait, M. Fourrier ne saurait me désobliger et je ris de bon cœur des leçons de civisme que ce « camarade de la dernière heure » prétend infliger à l'un des quatre officiers qui, de 1914 à 1918, osèrent écrire ce qu'il fallait écrire. M. Fourrier me permettra de lui dire que son silence d'alors valait sa présente obscurité. Mais ce n'est pas pour lui dire cela que je vous écris. Il y a, dans l'article qui me concerne, quelques affirmations contraires à la vérité et que j'entends contredire, avec votre permission.

M. Fourrier prétend que ma présence au Comité de l'A.E.C. me servit lors du prix Goncourt. Je ne suis membre de l'A.E.C. que depuis six mois. Erreur ou mensonge ? Je tiens pour le manque d'information... M. Fourrier affirme, en surcroît, que ma situation au *Petit Parisien* « m'empêchait de me compromettre par une ridicule et intempestive manifestation d'honnêteté ». La passion de la *Clarté* anime M. Fourrier au point de l'éblouir. J'ai à sa disposition quelques milliers de lignes publiées de toute part au temps où j'appartenais à la rédaction du *Petit Parisien* et qui témoignent, je crois, d'une indépendance que je ne permets à personne de discuter. Au surplus, M. Fourrier, qui est décidément un informateur de choix, présume que je collaborerai, quelque jour, aux journaux de gauche.

Voilà un homme renseigné ! Enfin, je relève dans son *factum* ceci que je me mêle à certains hommes de lettres qui « prennent dès maintenant parti pour le « Bloc des Gauches », héritier présomptif du pouvoir et des fonds secrets ». Cela n'est qu'une polissonnerie. Je ne sais rien de M. Fourrier et pour cause. Il lui est par contre facile de se renseigner sur ma vie. Elle défie, et je le dis très haut, cette sorte de présomptions. M. Fourrier fera sagement en en prenant bonne note. Il pensera et écrira selon son cœur sur ce qui concerne mon talent, mon caractère ou même mon aspect physique. Je suis, on le sait du reste, fort tolérant et sans vanité. Mais en attendant « l'expiation des coupables » qu'il me promet, je suis très peu disposé à supporter les incorrections de qui que ce soit. Voilà.

Je pense que vous ferez à cette lettre l'accueil que l'usage m'autorise à espérer et vous prie de me croire votre confraternellement dévoué.

Henri BERAUD.

M. Henri Béraud ne répond nullement au grief fondamental que je lui adressais : feindre de découvrir un scandale à l'Association des écrivains combattants quelque dix-huit mois après qu'il eût été dénoncé dans *Clarté*, et d'en être parti après que Péricard lui eût montré la voie du devoir.

Cependant, le 5 mai 1922, déjà le *Bulletin des écrivains combattants* annonçait qu'une subvention de 10.000 francs avait été accordée à l'A.E.C. par M. Léon Béraud, ministre de l'Instruction publique, pour la publication de l'anthologie des écrivains morts au champ d'honneur. Il parlait aussi d'un don de 300 francs fait par M. Raymond Poincaré pour cette même anthologie ainsi

que du « concours » de M. Maurice Barrès à cette œuvre pieuse. Il signalait encore que le dernier banquet de l'A. E. C. avait été présidé par M. Maginot.

M. Henri Béraud ne faisait pas partie alors de l'A.E.C. Il nous le dit et nous le croyons volontiers. Nous l'en félicitons même.

Mais, alors, pourquoi y est-il entré quelques mois après le départ de deux écrivains qu'il connaissait et pour qui il eut autrefois quelque estime : Jean Bernier et Vaillant-Couturier, et dont la démission était assez sérieuse pour lui donner à réfléchir ?

M. Henri Béraud allait-il réclamer à l'A.E.C. « l'arrestation immédiate et la mise en jugement des 300 généraux de brigade, de division, de corps d'armée et d'armée qui commandaient en 1914 », comme il le faisait en janvier 1920, du temps où il collaborait à *Clarté-Journal* ? En ce cas, j'adresse à M. Henri Béraud mes plus humbles excuses.

L'Obscur Marcel Fourrier.

STANCES

*La jeunesse en des rêves voit surgir un jour d'or
lorsque le dernier nuage de souffrance et de lutte,
le dernier monstre d'où sortent
les bourrasques méchantes, disparaît à l'horizon uni.*

*Le jeune cœur, vulnérable et inexpérimenté,
se berce de ce rêve d'un paradis terrestre
et aux dissonances qui l'effraient
cherche une consolation dans cette tendre mélodie d'avenir.*

*Mais lorsque le cœur, devenu mûr pour le calme des forts,
n'a plus besoin de cette illusion d'enfant
qu'un jour la lutte du devenir sera accomplie
et que la vie cessera d'enfanter.*

*— il voit les individus, les groupes, les générations
et tous les fruits qui mûrissent avec le temps
passer, comme des pensées en notre esprit,
au firmament de l'éternité.*

*Plus faiblement brille maintenant l'éclat des joies,
moins cuisante est la brûlure de la douleur,
la modération vient avec ses vertus sœurs
et bientôt nous serons purifiés du désir.*

*Beaucoup de rêves s'éteignent déjà ; ils ont pâli
comme les étoiles aux premiers feux de l'aurore :
un jour la mort allumera la grande lumière
devant laquelle s'évanouit leur scintillement.*

*Mais au plus profond de notre être
demeure intacte une certitude sacrée :
Nous l'avons conquise par la souffrance journalière
et elle croît avec nous vers l'éternité.*

HENRIETTE ROLLAND-HOLST.
(Traduit du hollandais par Jacques Mesnil.)

VERS LE FRANC A TROIS SOUS

Quelques causes de la Hausse des Changes

Le dollar, au pair, vaut 5 francs 18 centimes. A la fin de 1914, il avait baissé et ne valait plus que 5 francs 11.

La guerre finie, le 31 décembre 1918, il cotait 5 fr. 45.

Trois ans après, il s'achetait 13 francs 55 et la livre sterling (dont le pair est à 25 francs) 62 fr. 50. C'était le 2 janvier 1923. Le 11 janvier, la Ruhr était envahie par les armées françaises. Le 20 janvier, huit jours plus tard, le dollar dépassait 15 francs 50 et la livre approchait de 73 francs.

Avec des hauts et des bas — des bas coûteux, provoqués par des achats d'intervention du gouvernement — les devises anglo-saxonnes poursuivaient leur marche ascendante et terminaient l'année à 86 francs pour la livre et 19 fr. 90 pour le dollar.

Avec le début de l'année 1924, la hausse devait se précipiter et le franc s'installer à moins de cinq sous à New-York.

Le 8 janvier voyait passer la livre à 88 fr. 05 et le dollar à 20 fr. 55.

Tout à coup, le gouvernement s'inquiétait du change. Il prenait des « mesures de salut public », renforçait le cordon des gardes républicains de la Bourse, parlait de faire l'« éducation cambiste » des commerçants, chargeait le commissaire Daru d'expulser un quarteron de banquiers hollandais ou russes et déchaînait une campagne de presse pour le relèvement du franc, qui dénonçait dans la baisse de notre devise la « main de l'Allemagne ».

Le résultat de ces ridicules précautions ne tardait pas à se faire sentir.

Le 12 janvier, la livre atteignait 89 fr. 32, le dollar 20 fr. 85.

Le 14, une panique éclatait en Bourse. La livre sterling cotait 96 fr. 11 et le dollar 22 fr. 80. La lire italienne elle-même atteignant, par suite de l'extrême dépréciation de notre devise, 101 fr. 20, était saluée au tableau par le cri de : « Vive Mussolini ! »

Malgré l'approche des élections, le gouvernement se décidait, le 15 janvier, à une attaque brusquée sur les Chambres elles-mêmes. Il fallait un « Verdun économique », disait-on, une « victoire de la Marne » sur le front financier. La confiance devait être rétablie à tout prix. Pour cela, l'équilibre budgétaire des dépenses recouvrables dites allemandes, devait être trouvé. C'était renoncer au rêve. C'était l'aveu du fiasco de la Ruhr.

Le 17 janvier, divers projets étaient déposés sur le bureau du Parlement, tendant à limiter la spéculation, à poursuivre la fraude fiscale, à réaliser des économies et à demander une augmentation des impôts de 20 pour cent.

Le même jour, la livre semblait revenir en arrière et se maintenait à 90 fr. 50, tandis que le dollar stationnait à 21 fr. 34. Mais, les jours suivants, la hausse des devises anglo-saxonnes reprenait et le mercredi 23 janvier, avant-veille de la discussion des projets du gouvernement à la Chambre des députés, la livre cotait 93 fr. 93 et le dollar 22 fr. 17.

Dans la même période, d'une année, suivant les variations du change, les prix de gros montaient dans des

proportions considérables et tendaient à rejoindre ceux de 1920. L'indice général des prix de gros, en prenant pour base le chiffre de 100 et 102 comme moyenne annuelle de 1913 et 1914 passait de 361 en décembre 1922 à 468 en décembre 1923.

Le coton, du 29 décembre 1922 au 22 janvier 1924, passait de 936 francs les 100 kilos à 1.864 francs, la laine de 850 à 1.430 francs, le sucre de 191 à 310 francs, le blé de 82 à 99 francs.

En moyenne, les prix de détail des denrées alimentaires subissaient une augmentation de 40 0/0, tandis que les prix de gros, dans le même domaine, atteignaient à la fin de 1923 le niveau des prix de détail de la fin de 1922.

La hausse des changes entraînait donc une hausse immédiate des prix de gros que suivaient les prix de détail avec un léger décalage.

Changes d'avant et d'après-guerre

Depuis quatre longues années, les peuples de l'Europe centrale sont familiers des opérations et des variations du change. En France, il a fallu les événements de ces derniers mois pour attirer l'attention du pays sur elles.

Dans une nation à finances traditionnellement saines, et qui était considérée jadis comme le banquier du monde, les opérations de change restaient le monopole de quelques initiés et n'offraient d'intérêt que pour les voyageurs ou les commerçants. On sait en quoi consiste le change. C'est, en gros, une vente ou un achat de monnaie, c'est-à-dire d'un équivalent général de marchandise.

Pour solder leurs achats hors des frontières, les nationaux des différents Etats ont besoin d'acheter des devises étrangères. C'est le change normal. Mais l'argent est lui-même un objet de commerce comme toute autre marchandise. Sur les ventes et les achats de devises, la spéculation, qui achète ou vend sans besoins commerciaux réels, établit des cours qui faussent le jeu normal des changes. Sur ces transactions, les banques font des bénéfices qui se chiffrent actuellement, rien que pour les banques parisiennes, à 300 millions par mois (chiffre avoué).

Avant la guerre, les variations de prix d'une monnaie à l'autre se soldaient par quelques centimes ou quelques décimes, la plupart des monnaies, mark, couronne, florin, livre, dollar, rouble, franc, piastre, etc., étant au pair de l'étalon or, qu'il s'agisse de métal ou de papier.

Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Le change est devenu le cauchemar de l'Europe, le champ de bataille de la Paix. Nous avons assisté au cours de ces quatre dernières années à l'effondrement des devises de toute l'Europe Centrale. Roubles et marks baltes, marks polonais, couronne autrichienne, mark allemand, etc., sont descendus à des niveaux à peine imaginables par suite des conditions économiques de la paix et de l'inflation monétaire. La monnaie est devenue de toutes les marchandises la plus instable, la plus sensible...

En France, le traité de Versailles a établi une situation véritablement paradoxale qui fait qu'on a pu voir, pen-